

## Note explicative sur le chiffrage du projet de François Bayrou :

### VOLET DEPENSES :

- **1<sup>ère</sup> mesure : Exonération de charges sociales (sauf 9,9% pour la retraite de base) pendant 5 ans pour deux embauches en CDI par entreprise pour vu que le nombre d'emplois en CDI augmente.**

Le calcul repose sur les hypothèses suivantes :

- 17,5 Millions de salariés dans le secteur privé
- le taux brut de créations d'emplois s'élève à 350 000 par an, soit une hausse de 2%
- le taux net de créations d'emplois dans le secteur privé est de 170 000 par an (1% de 17 millions de salariés)
- la rémunération moyenne des salariés concernés est de 1,3 SMIC
- le SMIC brut annuel est de 15 000€, soit 19 500€ pour 1,3 SMIC
- le taux de charges patronales est de 19,22% (total des cotisations sociales patronales – 35,04% - net des cotisations du régime général retraite – 9,9% - et des régimes complémentaires – 5,92%)
- mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2008

L'évaluation de l'impact de la mesure sur le taux de création d'emplois comportant une marge d'incertitudes, nous avons retenu deux hypothèses :

#### > **Hypothèse 1 : la mesure proposée augmente le taux de création d'emplois de 25%**

La baisse du coût du travail étant en moyenne de 19%, on estime qu'une telle baisse porterait de 2 à 2,5% par an la création brute d'emplois, soit 87 500 emplois supplémentaires par an.

Nombre d'emplois créés (en milliers)

	<b>Emplois spontanés cumulés</b>	<b>Emplois supplémentaires créés par la mesure</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2008</b>	175 000	43 750	218 750
<b>2009</b>	525 000	130 500	655 500
<b>2010</b>	875 000	218 000	1 093 000
<b>2011</b>	1 225 000	305 000	1 530 000
<b>2012</b>	1 575 000	393 000	1 968 000

Coût de la mesure (en Md€)

	<b>Coût brut</b>	<b>Recettes supplémentaires</b>	<b>Coût net</b>
<b>2008</b>	0,8	0,3	0,5
<b>2009</b>	2,5	1,0	1,5
<b>2010</b>	4,1	1,7	2,4
<b>2011</b>	5,7	2,4	3,3
<b>2012</b>	7,4	3,1	4,3

Calcul du coût de la mesure :

19 500 x 0,192 = 3 744€ >>	en 2008	3 744 x 218 750 = 0,8
	en 2009	3 744 x 655 500 = 2,5
	en 2010	3 744 x 1 093 000 = 4,1
	en 2011	3 744 x 1 530 000 = 5,7
	en 2012	3 744 x 1 968 000 = 7,4

Calcul des recettes générées par la mesure :

Les recettes générées sont les cotisations sociales et la fiscalité afférente à la richesse supplémentaire créée, soit environ 40% de la richesse créée.

40% de 19 500€ = 7 800€ par emplois >>	en 2008	7 800 x 43 000 = 0,3
	en 2009	7 800 x 130 500 = 1,0
	en 2010	7 800 x 218 000 = 1,7
	en 2011	7 800 x 305 000 = 2,4
	en 2012	7 800 x 393 000 = 3,1

> **Hypothèse 2** : la mesure proposée augmente le taux brut de création d'emplois de 40%

La baisse du coût du travail étant en moyenne de 19%, on estime qu'une telle baisse porterait de 2 à 2,8% par an la création brute d'emplois, soit 87 500 emplois supplémentaires par an.

Nombre d'emplois créés (en milliers)

	Emplois spontanés cumulés	Emplois supplémentaires créés par la mesure	TOTAL
2008	175 000	70 000	245 000
2009	525 000	210 500	735 500
2010	875 000	350 000	1 225 000
2011	1 225 000	490 000	1 715 000
2012	1 575 000	630 000	2 205 000

Coût de la mesure (en Md'€)

	Coût brut	Recettes supplémentaires	Coût net
2008	0,9	0,5	0,4
2009	2,8	1,6	1,2
2010	4,6	2,7	1,9
2011	6,4	3,8	2,6
2012	8,2	4,9	3,3

Calcul du coût de la mesure :

19 500 x 0,192 = 3 744€ >>	en 2008	3 744 x 245 000 = 0,9
	en 2009	3 744 x 735 500 = 2,8
	en 2010	3 744 x 1 225 000 = 4,6
	en 2011	3 744 x 1 715 000 = 6,4
	en 2012	3 744 x 2 205 000 = 8,2

Calcul des recettes générées par la mesure :

Les recettes générées sont les cotisations sociales et la fiscalité afférente à la richesse supplémentaire créée, soit environ 40% de la richesse créée.

40% de 19 500€ = 7 800€ par emplois >>	en 2008	7 800 x 70 000 = 0,5
	en 2009	7 800 x 210 500 = 1,6
	en 2010	7 800 x 350 000 = 2,7
	en 2011	7 800 x 490 000 = 3,8
	en 2012	7 800 x 630 000 = 4,9

- **2<sup>ème</sup> mesure : Augmentation de la rémunération des heures supplémentaires en portant de 10 à 35% le taux de majoration pour les entreprises de moins de 20 salariés et de 25 à 35% celui des entreprises de plus de 20 salariés et compensation pour les entreprises par un allègement des charges patronales de 22%.**

Le calcul repose sur les hypothèses suivantes :

- 800 millions d'heures supplémentaires par an
- la rémunération moyenne des salariés concernés est de 1,8 SMIC (salaire moyen)
- le taux d'allègement de charges salariales patronales est pris à 22% (1,35/1,10 = 1,22) pour neutraliser le coût de cette mesure pour les entreprises de moins de 20 salariés.

La fixation de la majoration salariale à 35% pour l'ensemble des salariés quelque soit la taille de l'entreprise peut être modifiée par les partenaires sociaux.

L'évaluation de l'impact de la mesure sur le nombre annuel d'heures supplémentaires comportant une marge d'incertitudes, nous avons retenu deux hypothèses :

> **Hypothèse 1** : la mesure proposée augmente de 25% le nombre annuel d'heures supplémentaires travaillées – soit de 200 millions d'heures supplémentaires –

Nombre d'heures supplémentaires créées :  $800 + 200 = 1\text{Md}$  d'heures supplémentaires  
Taux horaire du SMIC brut = 8,27€  
Coût de l'heure moyen :  $8,27 \times 1,8 \times 1,35 = 20,1\text{€}$

*Coût brut* :  $1\text{Md} \times 20,1 \times 0,22 = 4,4 \text{ Md€}$

*Recettes générées* :  $200 \text{ M} \times 20,1 \times 0,40 = 1,6 \text{ Md€}$

*Coût net* :  $4,4 - 1,6 = 2,8 \text{ Md€}$

> **Hypothèse 2** : la mesure proposée augmente de 40% le nombre annuel d'heures supplémentaires travaillées – soit de 320 millions d'heures supplémentaires –

Nombre d'heures supplémentaires créées :  $800 + 320 = 1,120\text{Md}$  d'heures supplémentaires  
Taux horaire du SMIC brut = 8,27€  
Coût de l'heure moyen : 20,1€

*Coût brut* :  $1\ 120 \times 20,1 \times 0,22 = 5 \text{ Md€}$

*Recettes générées* :  $320 \times 20,1 \times 0,40 = 2,6 \text{ Md€}$

*Coût net* :  $5 - 2,6 = 2,4 \text{ Md€}$

- **3<sup>ème</sup> mesure : Instauration d'un service civique obligatoire**

Le calcul repose sur les hypothèses suivantes :

- service obligatoire de 6 mois
- effectif permanent de 300 000 jeunes
- indemnité de 400 euros mensuels
- mise en œuvre progressive

Coût de l'indemnisation :  $400 \times 12 \times 300\ 000 = 1,4 \text{ Md€}$   
Autres coûts (restauration, hébergement...) = 1,7 Md€

Compte tenu de ces hypothèses, le coût net s'élève à 3,1 Md€.

- **4<sup>ème</sup> mesure : Augmentation du budget de la recherche de 7,2% par an**

- Le budget de la recherche est estimé à 8 Md€ (hors dépenses fiscales) pour 2007 (source : PLF 2007)
- Une hausse de 7,2% par an de ce budget signifie une hausse de 3,4 Md€ sur 5 ans.

- **5<sup>ème</sup> mesure : Pacte d'investissement sur l'enseignement supérieur**

Le calcul repose sur les hypothèses suivantes :

- alignement sur la moyenne OCDE, ce qui suppose une augmentation de la dépense par étudiant de 1 200€ par an, passant de 6 800 à 8 000€ par an
- population étudiante de 2,3 millions d'individus

Compte tenu de ces hypothèses, le coût net s'élève à 2,7 Md€.

- **6<sup>ème</sup> mesure : Doublement du budget de la Justice sur 10 ans**

Le calcul repose sur les hypothèses suivantes :

- le budget de la justice est estimé à 6,3 Md€ pour 2007 (source : PLF 2007)
- un doublement de ce budget sur dix ans signifie une hausse de 7,2% par an, soit une hausse de 2,5 Md€ sur 5 ans.

- **7<sup>ème</sup> mesure : Revalorisation du revenu minimum pour les personnes âgées**

Le calcul repose sur les hypothèses suivantes :

- 90% du SMIC net mensuel : soit  $984,61 \times 0,9 = 886,15\text{€}$  au 1<sup>er</sup> juillet 2006
- le minimum vieillesse représente 62% du SMIC net, soit 610€
- 622 000 personnes bénéficient à l'heure actuelle du minimum vieillesse
- le nombre de personnes de plus de 65 ans est de 10 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2006 (source INSEE)

Environ 7% des 65+ se trouvent dans le premier décile de niveau de vie (moins de 9 400 euros annuels soit 783 euros mensuels) et environ 14% dans le deuxième décile (moins de 13 680 euros annuels, soit 1 140 euros mensuels).

Ne disposant d'éléments sur la répartition fine entre 610 et 886 euros, il ne paraît pas absurde d'estimer que la part de personnes concernées par un « niveau de vie » dans cette tranche se situerait à environ 10% des 65+, soit 1 Million de personnes.

Coût de la mesure consistant à porter à 90% du SMIC net le minimum vieillesse :  
 $(886,15 - 610) \times 12 \times 1\,000\,000 = 3,3 \text{ Md€}$

### VOLET RECETTES :

- **1<sup>ère</sup> mesure : Concentration sur les PME et abaissement progressif (sur 2 ans) de 1,6 à 1,3 SMIC du plafond d'application de la réduction Fillon**

Cette mesure comporte en réalité deux mesures distinctes :

- l'abaissement progressif (sur 3 ans) de 1,6 à 1,3 SMIC du plafond d'application de la réduction Fillon : 2Md€ d'économies
- la concentration progressive des actuelles exonérations de charges sur les PME : 7,1 Md€ d'économies

- **2<sup>ème</sup> mesure : Modernisation de l'Etat**

Cela signifie :

- meilleure productivité dans la fonction publique
- réorganisation des achats publics
- réduction des effectifs des administrations centrales

- **3<sup>ème</sup> mesure : Pacte de solidarité entre l'Etat et les collectivités territoriales**

Le calcul se base sur l'ensemble des dotations de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales s'effectue de la manière suivante :

- 2008 : croissance zéro
- 2009 : 50% du taux d'inflation avec un taux d'inflation à 1,8%
- 2010 : 100% du taux d'inflation
- 2011 : 100% du taux d'inflation + 0,33% du taux de croissance (système actuel)
- 2012 : 100% du taux d'inflation + 0,50% du taux de croissance

L'objectif est de partager entre l'Etat et les collectivités territoriales le bénéfice du redressement.

- **4<sup>ème</sup> mesure : Plafonnement progressif du montant global des réductions d'impôts relatives à l'impôt sur le revenu**

Le produit de l'impôt, c'est 57 Md€ (source : PLF 2007)

Les niches fiscales représentent 64 Md€ mais, compte tenu des interactions entre elles, leur montant s'élève en fait à 40 Md€ environ.

La proposition vise à réduire d'environ 10% le coût global de ces réductions d'impôt en plafonnant en % de l'impôt brut, avant réduction d'impôt, l'impact des réductions d'impôt.

**Tableau 1 : Coût des dépenses nouvelles, en milliards d'euros**

<b>DEPENSES</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Exonération de charges sociales (sauf 9,9% pour la retraite de base) pendant 5 ans pour deux embauches en CDI par entreprise pour vu que le nombre d'emplois en CDI augmente (Hypothèse 1 : accélération de 25% des créations brutes d'emplois)	0,5	1,5	2,4	3,3	4,3
(Hypothèse 2 : accélération de 40% des créations brutes d'emplois)	0,4	1,2	1,9	2,6	3,3
Augmentation de la rémunération des heures supplémentaires à 35% et compensation pour les entreprises par un allègement des charges patronales (Hypothèse 1 : accélération de 25% du nombre annuel d'heures supplémentaires travaillées sur la période)	0,5	1,0	1,6	2,2	2,8
(Hypothèse 2 : accélération de 40% du nombre annuel d'heures supplémentaires travaillées sur la période)	0,4	0,9	1,4	1,9	2,4
Instauration d'un service civique obligatoire (Hypothèses : service de 6 mois -effectif permanent de 300 000 jeunes- Indemnité de 400 euros mensuels – mise en œuvre progressive)	1,0	2,0	3,1	3,1	3,1
Doublement du budget de la recherche sur 10 ans (Hypothèses : budget de la recherche de 8 Mds € en 2007 – progression de 7,2% par an)	0,6	1,3	2,0	2,7	3,4
Pacte d'investissement sur l'enseignement supérieur (Hypothèse : alignement sur la moyenne OCDE (augmentation de la dépense par étudiant de 6 800 à 8 000€ par an, pour une population étudiante de 2,3 millions d'individus))	0,6	1,2	1,7	2,2	2,7
Doublement du budget de la Justice sur 10 ans (Hypothèse : budget de la Justice = 6,3 Mds € - progression de 7,2% par an)	0,5	1,0	1,5	2,0	2,5
Revalorisation du revenu minimum pour les personnes âgées (Hypothèses : fixation du minimum vieillesse à 0,9 SMIC net avec 622 000 bénéficiaires du minimum vieillesse)	0,6	1,2	1,9	2,6	3,3
<b>TOTAL GENERAL</b>					
<b>Hypothèse 1</b>	<b>4,3</b>	<b>9,2</b>	<b>14,2</b>	<b>18,1</b>	<b>22,1</b>
<b>Hypothèse 2</b>	<b>4,1</b>	<b>8,8</b>	<b>13,5</b>	<b>17,1</b>	<b>20,7</b>

**Tableau 2 : Rendement escompté des mesures d'économies (milliards d'euros)**

<b>MESURES D'ECONOMIES</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Concentrer les actuelles exonérations de charges sur les PME et les salaires égaux à 1,3 fois le SMIC (au lieu de 1,6)	3,0	6,0	9,1	9,1	9,1
Modernisation de l'Etat	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0
Pacte de solidarité entre l'Etat et les collectivités territoriales					
Hypothèses : réduction du taux de progression des dotations des collectivités territoriales (2008 : croissance zéro – 2009 : 50% du taux d'inflation avec un taux d'inflation à 1,8% - 2010 : taux d'inflation +0,33% du taux de croissance – 2012 : taux d'inflation +0,50% du taux de croissance)	1,8	2,9	3,4	3,4	3,2
Plafonnement progressif du montant global des réductions d'impôts relatives à l'impôt sur le revenu	0,9	1,8	2,8	3,8	4,8
Hypothèse 1 : Baisse de 12% du coût global de ces réductions d'impôt					
Hypothèse 2 : Baisse de 8,5% du coût global de ces réductions d'impôt	0,6	1,3	2,0	2,7	3,4
<b>TOTAL GENERAL</b>					
<b>Hypothèse 1</b>	<b>6,7</b>	<b>12,7</b>	<b>18,3</b>	<b>20,3</b>	<b>22,1</b>
<b>Hypothèse 2</b>	<b>6,4</b>	<b>12,2</b>	<b>17,5</b>	<b>19,2</b>	<b>20,7</b>

**Tableau 3 : Coût budgétaire net du programme (milliards d'euros)**

<b>SOLDE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Hypothèse basse</b>	<b>+2,4</b>	<b>+3,5</b>	<b>+4,1</b>	<b>+2,2</b>	<b>0</b>
<b>Hypothèse haute</b>	<b>+2,3</b>	<b>+3,4</b>	<b>+4,0</b>	<b>+2,1</b>	<b>0</b>